

Communiqué du 04 février 2026

C'est avec une profonde inquiétude que nous avons appris la menace d'une cessation d'activité imminente des usines de Tarascon et Saint Gaudens détenues par le groupe Fibre Excellence, dernier producteur de pâte à papier en France mais aussi producteur d'électricité verte.

Nous souhaitons par ce communiqué alerter sur les dommages incommensurables qu'un tel scénario entraînerait pour nos entreprises forestières des 2 régions PACA et Occitanie où se situent les sites, mais aussi pour un grand nombre d'entreprises de notre territoire.

Aujourd'hui, ce sont bien sûr les 600 emplois salariés de Fibre Excellence qui sont menacés par l'éventualité d'une fermeture définitive de ces usines, mais bien au-delà plus de 10 000 emplois indirects dans la filière forêt-bois, qui sont autant d'emplois non délocalisables précieux pour les territoires ruraux.

L'approvisionnement en bois de cet industriel est en effet assuré par les nombreuses entreprises que nous représentons, exploitants forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, scieurs et transporteurs, dont l'activité serait profondément impactée, voire la survie même, en cas de liquidation du groupe.

Fibre Excellence consomme par ailleurs près de 2,5 Millions de tonnes annuelles de rondins de bois et plaquettes de scieries, principalement issues des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Le report soudain sur les autres marchés de tels volumes en cas de fermeture imminente des deux sites ne pourrait qu'en entraîner la déstabilisation rapide et profonde, par un inévitable engorgement et une chute des prix consécutive pour l'ensemble des acteurs.

Des années seraient nécessaires à la structuration de nouveaux débouchés pérennes susceptibles d'absorber des quantités de matière si conséquentes et de rémunérer correctement l'ensemble de la filière. Les entreprises ne pourront pas attendre.

Enfin, alors que nous avons la chance de posséder sur notre territoire national ces outils structurants pour une large part de la forêt française, peut-on se résigner à les laisser disparaître et avec eux notre souveraineté industrielle sur la production d'une matière première si indispensable ?

A-t-on déjà oublié qu'en 2020, au plus fort du confinement, M. le Préfet de la Région PACA signifiait au groupe Fibre Excellence Tarascon qu'il « était impératif que les activités qui permettent l'approvisionnement des produits indispensables à la vie de nos concitoyens soient maintenues » ? que « le groupe FE, avec ses usines de Tarascon et de St-Gaudens, est le dernier industriel national producteur de pâte à papier marchande, matière



indispensable à la confection des produits de première nécessité comme les papiers d'hygiène (papier toilettes, papier absorbant...) ou les emballages carton pour le transport de marchandises agroalimentaires pharmaceutiques » ?

A l'heure où les vertus d'une hypothétique réindustrialisation sont sans cesse prônées, n'est-il pas nécessaire de commencer par préserver les outils industriels existants qui génèrent déjà de la richesse dans nos territoires et sont partie prenante de notre souveraineté industrielle et énergétique ?

L'Etat ne peut contraindre les entreprises à des augmentations de charges continues qui pénalisent leur compétitivité et ne pas tout mettre en oeuvre dans le même temps pour assurer leur sauvegarde.

Nous ne pouvons collectivement pas nous résoudre à perdre ces unités industrielles structurantes pour les territoires ruraux et la forêt française, dont dépendent des milliers d'emplois et qui participent pleinement au maintien de la souveraineté industrielle et énergétique de notre pays.

C'est pourquoi, afin d'éviter une crise sociale, économique et industrielle majeure, nous appelons l'ensemble des pouvoirs publics et des responsables politiques à se mobiliser dès aujourd'hui, afin de ne pas en arriver à ce point de rupture irrémédiable qui entraînerait des faillites d'entreprises en cascade et des reports délétères de volumes prodigieux de biomasse sur les autres marchés.



Présidents Fabrice Chauvin
et Eric Cartallier